

Trait d'union

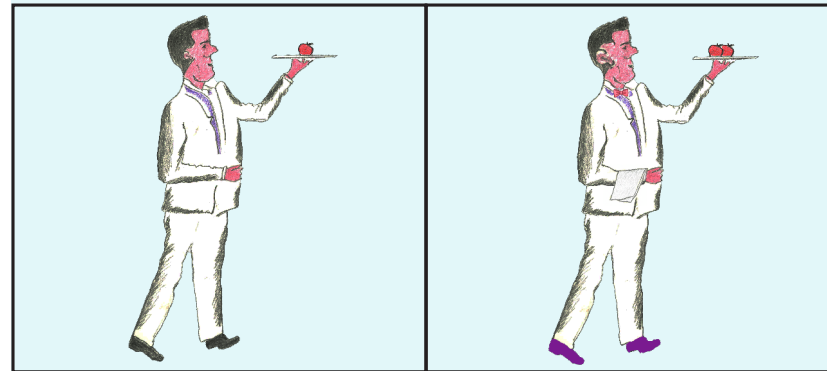
Le droit de savoir



Jeu des 5 différences



Retrouvez les 5 différences entre les deux images !



Réponse : Oreille, Pomme, Noeud papillon, Serviette au bras et les chaussures

Dessin de Dominique BONNEAU

Édito

**En route pour 2025 !
Une année riche en événements
et en nouveautés pour nous tous !**

J'ai eu la chance d'échanger avec certains d'entre vous, mais je profite de ce journal pour me présenter rapidement. Je m'appelle Catherine COLLARD-MICHON et je suis la nouvelle Directrice Générale de l'UDAF des Deux-Sèvres. Arrivée en avril 2024, j'occupais auparavant le poste de Directrice Générale d'une autre UDAF dans l'Ain (Centre-Est de la France).

Depuis mon arrivée, je découvre avec enthousiasme le dynamisme unique de la protection juridique des majeurs, notamment à travers le Conseil des Majeurs. Je suis admirative de vos initiatives : ce journal, la plaquette « En curatelle, je peux », etc. sont des réalisations remarquables.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres du Conseil des Majeurs et les professionnels de l'UDAF des Deux-Sèvres pour toutes ses créations.

L'année 2025 est également une année particulière pour l'UDAF, car nous allons célébrer les 80 ans de l'UDAF des Deux-Sèvres. Fondée en 1945, l'UDAF prévoit de nombreux événements pour mettre en valeur notre histoire et nos projets futurs.

- jeudi 13 mars 2025, nous organiserons une journée portes ouvertes dans nos locaux à Niort. Ce sera l'occasion de mettre en avant le Conseil des Majeurs et leurs initiatives. Vous êtes bien sûr invités à venir échanger avec eux.
- jeudi 26 juin, nous tiendrons notre Assemblée générale.
- samedi 27 septembre, nous organiserons la deuxième Fête des Familles.

Au plaisir de vous rencontrer lors de ces événements.

Catherine COLLARD-MICHON

Merci

Le groupe de participants au **Conseil des majeurs** évolue régulièrement.

Certaines personnes y participent depuis sa création en 2013, d'autres arrivent ou nous quittent pour de nouveaux horizons, un déménagement, une main levée ou malheureusement un décès...

Nous les **remercions pour leur engagement**, leur participation, leur créativité et le partage de compétences de chacun.

Mes droits en poche

En 2016 une réflexion a été menée par les membres du Conseil Des Majeurs pour réaliser un document à montrer aux tiers en cas de besoin et ce document permettrait de rappeler ce que les majeurs protégés

Puis, en 2024, une nouvelle réflexion a été menée pour que ce fascicule puisse être emporté facilement partout par le majeur protégé.

Un format « portefeuille » a alors été créé permettant une lecture plus rapide des droits, par thématique (banque, logement, santé, notaire, dépôt de plainte, contrat de travail...) et pouvant s'emporter partout discrètement !

A chaque thématique un seul mot d'ordre « En curatelle, je peux... » Ces mémos de poche sont disponibles gratuitement à l'accueil de l'UDAF.



peuvent faire seuls. L'objectif de ce document est d'expliquer qu'un majeur protégé est un citoyen comme les autres, qu'il a toujours des droits, des obligations et que la mesure doit s'exercer dans le respect de ses droits. Un premier fascicule papier a alors été créé et distribué aux majeurs en curatelle durant leur mesure de protection.



Recette Pain perdu

**Préparation 5 mn Cuisson 3 mn
Temps Total 8 mn
Pour 4 personnes**



Ingrédients:

- Brioche ou toast : 6 tranches
- Oeuf : 2
- Lait : 10 cl
- Sucre : 2 cuillères à soupe
- Beurre : 1 cuillère à café

Préparation

Battez grossièrement les œufs avec le lait et le sucre dans une assiette creuse.

Coupez les toasts en deux dans le sens de la diagonale Trempez rapidement les demi-toasts dans le mélange obtenu (si vous laissez trop longtemps, ils risquent de s'émietter)

Saisissez-les sur votre plus grande poêle dans laquelle vous aurez placé une noix de beurre, 1 mn environ de chaque côté.

Servez, la première fournée est prête, enchainez avec la suivante.



Pour une version salée

Battez les œufs avec le lait sans le sucre et recouvrez de fromage râpé dès qu'elles sont dorées.

Présentation originale

N'hésitez pas à tailler vos tranches de pain perdu avec des emporte-pièces.

Le triangle d'or / Triangolo

**De 2 à 6 joueurs, 6 ans et +
Durée : 30 mn**

Matériel

- 1 triangle en bois
- 12 palets de 2 couleurs pour faire 2 équipes

But du jeu

Le joueur ou l'équipe ayant obtenu le plus fort total sera déclaré vainqueur.

Règle du jeu

Le lancé du palet se fait à 5 m de distance du triangle.

Il est possible de jouer à 2 (6 palets chacun), à 3 (4 palets chacun) etc ou en 2 équipe.

Le jeu peut être fabriqué en bois :



Dimension du triangle : 80 cm x 80 cm x 80 cm

Hauteur de chaque planchette de côté : 10 cm.

Il y a 11 manches gagnantes.

1- le premier lanceur ou l'équipe qui démarre est tiré au sort.

2- Chaque joueur lance à tour de rôle les palets.

3- On compte les points :

Les palets prennent la valeur de la case concernée.

Si un joueur place un palet dans chaque case, il double ses points.

Pour chaque groupe de 3 palets dans la même case, il double aussi ses points.

4- Le vainqueur est celui ou l'équipe qui remporte le plus de point.





Le Conseil des Majeurs à la rencontre d'un G.E.M. (Groupe d'Entraide Mutuelle)

Le Conseil des Majeurs de l'UDAF 79 est allé à la rencontre des membres du GEM de Parthenay, ils vous expliquent ce qu'est un GEM.

Ouvert du lundi au samedi
(horaires variables selon les lieux)



C'est quoi le GEM ?

C'est un groupe d'entraide mutuelle pour des personnes en fragilité, qui sont seules. L'objectif est de lutter contre l'isolement, par des activités, des sorties, des veillées.

C'est pour toute personne qui se reconnaît avec un problème psychique. Il n'y a pas besoin d'une reconnaissance. Il faut être suffisamment autonome, avec des troubles psychiques stabilisés. Ce n'est pas un espace de soin. C'est un espace de vie sociale.

Pour qui ?

Combien ça coûte ?

Il y a une petite adhésion annuelle. Il y a une participation financière qui est demandée pour les sorties. C'est le même prix pour tout le monde.

Comment ça fonctionne ?

Il faut prendre rendez-vous avec le référent du GEM, pour un entretien individuel. Il est possible de faire une période d'essai. Il y a un règlement intérieur, et une charte de vie collective. Les activités proposées : création bois, attrape rêve, pyrogravure, randonnée, art thérapie, création de bijoux. Il y a également des débats avec une psychologue. Il y a 1 à 2 sorties par mois. Les participants de la rencontre témoignent : Sarah nous explique que le but du GEM est « la recherche du pouvoir d'agir et de l'autonomie ». « Coco » nous dit que « le GEM est comme une 2ème famille pour moi ». André est bénévole et parrain du GEM de Parthenay.

Nous remercions le GEM de Parthenay pour leur accueil et leur participation à notre journée.

